

BAC +2
titre certifié
niveau III

Une formation, un métier

Le technicien supérieur en conception industrielle conçoit des systèmes et des pièces mécaniques à partir d'un besoin client formulé dans un cahier des charges. Pour cela, il met en œuvre les outils de la démarche qualité en conception industrielle pour organiser la recherche de solutions en tenant compte des contraintes et des normes techniques et environnementales.

Objectifs professionnels

Concevoir des pièces mécaniques en assurance qualité

- . Analyser le besoin client dans le cadre de la conception ou de la modification d'une pièce mécanique
- . Réaliser une étude de faisabilité et proposer une solution
- . Concrétiser et optimiser une solution à l'aide d'un logiciel de conception 3D
 - . Réaliser le dessin de définition d'une pièce mécanique
 - . Élaborer le dossier de définition d'une pièce mécanique

Concevoir des systèmes mécaniques en assurance qualité

- . Modifier un système mécanique à partir d'un nouveau cahier des charges
- . Concevoir un mécanisme à partir d'un schéma cinématique annoté et d'un cahier des charges client
- . Gérer la sous-traitance d'un produit ou d'un service
 - . Élaborer le dossier de définition d'un système mécanique
 - . Estimer et maîtriser les coûts d'une étude
- . Élaborer le cahier des charges de l'automatisation d'un système mécanique

Débouchés

- . Dessinateur en bureau d'études
- . Technicien supérieur en conception mécanique
- . Technicien d'études mécaniques
- . Concepteur de produits industriels
- . Chargé d'études mécaniques

Validation

- . Un titre certifié niveau III (BAC +2) « Technicien(ne) Supérieur(e) en Conception Industrielle de Systèmes Mécaniques » délivré par le ministère du travail.
- . Un CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) « Concepteur modélisateur numérique de produits ou de systèmes mécaniques », qualification inscrite au RNCP.

CANDIDATURE

1. Pré-inscription :

De janvier à décembre sur www.instic.fr

2. Entretien individuel de motivation :

Il vise à cerner la motivation et à valider les pré-requis pour la formation choisie et pour l'alternance.

3. Pour les candidats au contrat de professionnalisation :

Le candidat, admissible après l'entretien de motivation, doit signer un contrat de professionnalisation s'il a choisi de suivre la formation en alternance.

PUBLIC

- . Etudiant(e)s de niveau ou titulaire d'un Bac scientifique, technologique ou professionnel, à dominante mécanique.
- . Salariés d'entreprise justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine, de 3 ans minimum.

6 mois
en
initial

18 mois
en
alternance

Concepteur en systèmes mécaniques

Programme de formation

formation :
19 semaines

Analyse du besoin client :

- . Analyse fonctionnelle
- . Elaboration Cahier des Charges
- . Analyse de la valeur

Assurance qualité des systèmes mécaniques

- . Assurance qualité – Norme ISO 9001
- . Cotation fonctionnelle
- . AMDEC
- . Etude faisabilité

Outils d'aide à la conception

- . Analyse du cycle de vie
- . Ecoconception
- . Cinématique
- . Résistance des matériaux

Gestion de projets

- . Méthodologie de management de projet
- . Mise en situation

Conception assistée par ordinateur

- . Catia V5
- . SolidWorks
- . Creo
- . Autocad

Modules transverses

- . Communication
- . Anglais
- . Bureautique

Organisation et statut durant la formation

En alternance

- . En contrat de professionnalisation ou en stage alterné (6 mois max.), ou en période de professionnalisation
- . Rythme : 1 semaine de formation / 3 semaines en entreprise

En initial

- . Un stage de fin d'étude de 2 mois est recommandé en fin de parcours pour la validation des compétences acquises
- . Possibilité de suivre la formation dans le cadre du CPF, du CIF, d'un CSP ou d'une VAE

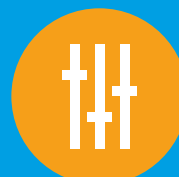
Le contrat de professionnalisation

Avantages du contrat avec INSTIC

- . Les frais de formation sont pris en charge par l'entreprise avec le concours de l'OPCA
- . INSTIC assure la mise en place du contrat avec l'entreprise
- . INSTIC organise et gère le montage administratif du dossier
- . INSTIC réalise un suivi pédagogique



Suivi individualisé :
classe de 14 élèves
maximum.



Possibilité d'obtenir le
titre certifié par la VAE.